

**Objet :** semaine de mise à niveau  
pour les élèves entrant en 5<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup> ou 3<sup>e</sup>

Madame, Monsieur, chers parents,

Si vous le souhaitez, votre enfant pourra bénéficier d'une semaine de mise à niveau qu'organise le collège Saint-Victrice, avant la prochaine rentrée. Elle se déroulera du mardi 23 août au vendredi 26 août 2016.

L'objectif des activités est de permettre une entrée plus active et plus maîtrisée dans les apprentissages dès le début de l'année. Bien sûr, elle ne peut que compléter les efforts que votre enfant aura accomplis durant l'été pour compenser les lacunes détectées, et non constituer un remède définitif et isolé.

Durant ces quatre jours, les collégiens reverront :

- ▶ Des méthodes de travail,
- ▶ Des notions fondamentales,
- ▶ Des attitudes d'apprentissage.

La participation aux frais est forfaitairement de 65 €, à régler à l'ordre de l'OGEC Saint-Victrice. Elle inclut les activités culturelles et sportives qui seront organisées, ainsi que les repas.

Le nombre de places étant limité, les inscriptions seront prises par ordre d'arrivée. Pour inscrire votre enfant, merci de le faire uniquement par courrier à l'adresse du collège en joignant le règlement.

Des informations complémentaires vous seront apportées par courrier électronique le jeudi de la semaine précédente.

En vous souhaitant un été reposant et fructueux, nous vous prions de croire, Madame Monsieur, chers parents, en notre entier dévouement.

*D. Tamarelle, Directeur*

**Ecole et Collège Saint-Victrice** • 15 rue Philibert-Caux • 76420 BIHOREL • Tél. : 02.35.60.23.79 • Fax : 02 35 60 87 12

**Ecole Sainte-Thérèse-d'Avila** • 1240 rue de la Haie • 76230 BOIS-GUILLAUME • Tél. : 02 35 60 41 77

Site : [www.saintvictrice.fr](http://www.saintvictrice.fr) • Courriel : [st-victrice.bihorel@ac-rouen.fr](mailto:st-victrice.bihorel@ac-rouen.fr)



---

## COUPON-REPONSE

**M. Mme** .....

Adresse électronique : .....@.....

Inscrivent leur enfant .....entrant en classe de .....

A la semaine de mise à niveau du 23 au 26 août 2016  
et joignent un chèque de 65 € à l'ordre de « OGEC SAINT-VICTRICE »

Fait le .../.../..... à .....

(signature)